

Le 21 septembre 2018

Le recteur de la région académique Normandie
chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les IEN 1^{er} degré,
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement des
lycées et collèges de la région académique,
Mesdames et messieurs les directeurs des écoles
primaires

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'académie, DASEN

Rectorat **Objet : Equipe laïcité et fait religieux à l'échelle de la région académique**

Le principe de laïcité est au cœur des valeurs de la République que l'ensemble des personnels ont pour mission de transmettre aux élèves. Ce principe est d'abord un principe de liberté, liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire, qu'il s'agit de rappeler et de défendre en permanence. C'est aussi un principe de séparation du politique et du religieux, qui a pour but de protéger notre société de l'obscurantisme et du fondamentalisme.

L'émergence d'une académie normande unique nous conduit à penser la constitution d'une équipe laïcité et fait religieux à l'échelle de la région académique.

Cette équipe, placée sous mon autorité, travaille en lien étroit avec l'équipe nationale établie auprès du ministre de l'Éducation nationale. Elle a pour mission de veiller à la transmission des valeurs de la République dans les écoles et les établissements, notamment au travers de la formation des professeurs. Elle a également pour mission de recueillir les signalements et d'accompagner les écoles et les établissements dans l'élaboration des réponses pédagogiques et juridiques adaptées.

Cette équipe est coordonnée par :

- Dominique Cantrelle, conseillère technique du recteur, établissement et vie scolaire (CTR-EVS) ;
- Thierry Puigventos, Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional (IA-IPR).

En cas de contestation des enseignements et de comportements inadéquats des personnels, des parents ou des élèves au regard du principe de laïcité, l'équipe académique de laïcité a pour mission de :

- prévenir les atteintes à la laïcité à travers la formation statutaire des personnels d'encadrement, des personnels d'éducation et des professeurs ;
- soutenir les professeurs et personnels dans leurs missions quotidiennes et assurer un suivi durable des écoles et établissements ;
- recueillir les faits en cas d'atteinte à la laïcité ;
- réagir rapidement en se déplaçant sur site en cas de dérives graves ;
- favoriser une analyse objective des situations d'atteinte au principe de laïcité à partir d'une doctrine nationale unifiée, cohérente et homogène ;

Dossier suivi par

Dominique Cantrelle,

Conseillère technique du recteur

EVS

02.32.08.93.50

dominique.cantrelle@ac-rouen.fr

Thierry Puigventos

IA-IPR Histoire – Géographie

02 32 08 91 20

thierry.puigventos@ac-rouen.fr

- proposer des réponses appropriées à la gravité des situations signalées. Aucune atteinte au principe de laïcité ne doit rester sans réponse.

Face à une situation difficile, l'équipe académique laïcité et fait religieux a pour mission d'apporter un soutien immédiat aux écoles et aux établissements. Sur le plus long terme, elle doit accompagner les équipes éducatives dans la durée afin de mener des opérations de prévention et de formation.

Pour saisir cette équipe laïcité et fait religieux, vous pouvez selon le périmètre auquel vous appartenez, écrire directement à l'une des deux adresses suivantes :

Les établissements relevant du rectorat de Caen : ealaicite@ac-caen.fr

Les établissements relevant du rectorat de Rouen : ealaicite@ac-rouen.fr

Il est important d'en informer simultanément les IA-DASEN (inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale).

Par ailleurs, un outil a été mis en place par le ministère de l'Education nationale, *Le vademecum « La laïcité à l'école »*. Il s'agit d'un référentiel de situations pour les équipes académiques et les établissements présentant des fiches pratiques qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs et proposent une analyse juridique et des conseils éducatifs et pédagogiques.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/laicite/89/4/Vademecum_laicite_VF2_955894.pdf

Les actions de l'équipe laïcité et fait religieux s'inscrivent en lien étroit avec d'autres acteurs, bien évidemment avec les IA-DASEN (inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale), les IA-IPR-EVS (inspecteurs d'académie inspecteurs pédagogiques régionaux établissements et vie scolaire), ainsi que les équipes mobiles de sécurité (EMS) supervisées par Tony Derebergue (tony.derebergue@ac-rouen.fr) et Hervé Kraska (herve.kraska@ac-caen.fr) qui continuent à intervenir sur le champ spécifique de la prévention de la violence en milieu scolaire.

Nous devons porter une parole forte, claire et réfléchie sur ce sujet et veiller à l'équilibre entre prise en compte pédagogique pour prévenir et nécessité de signaler pour protéger. Je compte sur l'engagement de tous pour sensibiliser l'ensemble des personnels à ces questions et faire vivre les valeurs de la République.

Signé : **Denis ROLLAND**